

gestion intégrée de l'utilisation des terres et des ressources mise sur l'importance de préserver l'intégrité des écosystèmes et de mettre à contribution un plus grand nombre d'intervenants dans les prises de décisions. Quoique que le rythme varie d'un secteur à l'autre, la gestion des ressources naturelles tient de plus en plus compte des frontières naturelles, définies par des caractéristiques écologiques, plutôt que des frontières politiques. L'approche canadienne à l'égard de l'aménagement et de la gestion intégrés du territoire vient illustrer cette tendance (voir l'article de fond sur les **terres**).

Le gouvernement du Canada continue de mettre en action les engagements pris aux échelons national et international en matière d'aménagement durable des **forêts**. Une nouvelle stratégie quinquennale (1998-2003) a été dévoilée en mai 1998 visant le regroupement des aspects écologiques, économiques et sociaux de la conservation et de l'utilisation des forêts. *Durabilité des forêts : un engagement canadien* est un effort collectif en vue d'établir une formule pratique qui concilie la gamme des attentes exigées de la forêt et des aménagistes forestiers. Le document fait suite à une vaste consultation publique et fournit un cadre de travail pour guider les politiques et mesures de la communauté forestière canadienne. Elle présente 9 orientations stratégiques, 31 objectifs et 121 engagements à passer à l'action. Les initiatives visent notamment à terminer une classification écologique des terres forestières, à élargir la portée des inventaires forestiers de manière à inclure de l'information sur une gamme de valeurs de la forêt et à parachever un réseau d'aires protégées représentatives des forêts canadiennes. En outre, on portera une plus grande attention aux questions liées à la foresterie autochtone, à l'évaluation des changements sur le terrain, à la formation en mi-carrière et aux forêts sur les terres privées. (Pour plus de renseignements sur l'aménagement forestier durable, consulter la monographie n° 9 dans la présente collection.)

L'industrie des **minéraux et métaux** joue un rôle de premier plan dans l'économie canadienne. Le Canada figure parmi les plus grands exportateurs mondiaux de métaux et de minéraux. L'exploration, l'exploitation, la production, l'utilisation, la réutilisation, le recyclage et l'élimination des minéraux et métaux comportent obligatoirement le besoin d'intégrer des considérations environnementales, économiques et sociales dans les prises de décisions. *La politique des minéraux et des métaux du gouvernement du Canada : Des partenariats pour un développement durable*, qui a été publiée en 1996, situe ce type de développement dans une vaste perspective en misant particulièrement sur la gestion du cycle de vie, l'évaluation et la gestion du risque, le principe de l'utilisation sécuritaire et le recyclage des minéraux et des métaux. La participation des intervenants et l'établissement de réseaux internationaux contribuent à accélérer la mise en œuvre du développement durable dans le secteur des minéraux et des métaux tant au Canada qu'ailleurs dans le monde. (Pour plus de renseignements sur les minéraux et les métaux, consulter la monographie n° 10 dans la présente collection.)

Okotoks

La collectivité d'Okotoks, en Alberta, a adopté un plan visant à limiter sa population à 25 000 habitants. Cette décision repose sur la capacité de la rivière d'alimenter en eau potable cette population et sur la capacité de la collectivité de retourner l'eau à la rivière sans avoir à recourir à de vastes systèmes régionaux de purification de l'eau. Parallèlement à cette politique démographique, Okotoks s'emploie à élaborer des stratégies complémentaires en matière de construction de manière à éliminer ou à réduire davantage les incidences négatives sur d'autres aspects de son écosystème.

Processus consultatif sur les ressources

Par le truchement du processus consultatif sur les ressources, des universitaires choisis, des exploitants des ressources, les Premières nations et des groupes de défense de l'intérêt public sont invités à se joindre aux experts scientifiques du gouvernement fédéral pour évaluer l'état des stocks de poissons et des écosystèmes marins. Ces participants ont ainsi l'occasion de partager leurs connaissances et expériences, de passer en revue d'autres informations et analyses et d'aider à dégager un consensus en matière de prestation de conseils sur l'exploitation durable des ressources. Dans maints secteurs de la pêche maritime, l'industrie a créé des associations officielles qui contribuent à assumer les coûts de projets spéciaux de recherche scientifique, qui sont choisis, élaborés et mis en œuvre conjointement par le secteur privé et le gouvernement.